

## REVUE DE PRESSE

*Du 20 novembre au 08 décembre*

Le Pays et ses partenaires.....p.1

Les Communautés de Communes du Pays du Lunévillois.....p.4

Ils font bouger le Lunévillois : aperçu des initiatives....p.5

## Le Pays du Lunévillois et ses partenaires

Article Est Républicain 20/11/09

**ÉCONOMIE**

### La voiturette du créateur

Forum de la création, reprise et transmission d'entreprises hier au centre Erckmann. Avec en vedette : le statut d'auto entrepreneur.

Un peu dépassés par leur succès, 31 Lorraine et la chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, organisateurs de ce forum, hier au centre Erckmann, ont dû ajouter des chaises pour permettre au public composé de demandeurs d'emploi, de retraités, d'étudiants, de salariés et de fonctionnaires d'assister à la conférence sur le statut d'auto entrepreneur.

Cette forme de société est devenue, depuis son lancement en janvier, la star de la création d'entreprise, masquant même le recul des autres créations.

Grégoire Eury, responsable du pôle création d'entreprises de la CCI, Isabelle Malglaive, responsable du centre des formalités des entreprises, et Isabelle Ancel, accompagnatrice à l'ADIE, l'association spécialisée dans le microcrédit, les ont bien alertés sur les avantages de ce nouveau dispositif... et ses inconvénients.

#### Pas de TVA ni de KBis

Une simple déclaration par internet, et la personne reçoit son numéro de Siren : elle est dispensée de s'inscrire auprès du greffe du tribunal de commerce. « Ce qui fait que la seule preuve de votre activité est cette attestation Siren. Jusqu'ici, pour cette raison, certains fournisseurs refusaient d'ouvrir



Banques, plate forme d'initiative locale du Pays du Lunévillois... Vingt stands pour répondre à toutes les demandes.

un compte professionnel, avec les réductions afférentes, aux auto entrepreneurs », souligne Grégoire Eury. Pas de TVA à déduire non plus, puisque l'auto entrepreneur ne la collecte pas : « Si vous devez acheter du matériel en nombre, il peut être plus intéressant de choisir un autre statut ». Les charges de la société ne sont pas déductibles non plus, l'imposition est calculée sur le chiffre d'affaires et non le résultat. Ce qui fait une sacrée différence en cas de déficit... Quant au statut d'artisan, n'y comptez pas, faute d'inscription à la chambre des métiers. L'idée de recourir à l'aide d'un jeune en apprentissage est tout autant exclue.

En annonçant le plafond

maximal du chiffre d'affaires (80.000 € pour une activité commerciale, 32.000 € pour des prestations de service et des professions libérales -hors celles réglementées), il rappelle que ce nouveau statut a été créé dans l'esprit du « travailler plus pour gagner plus ». Le but est de donner la possibilité aux retraités, étudiants et salariés de compléter leurs revenus ». Avec des bémols : les retraités ont intérêt à consulter leurs caisses de retraite complémentaire pour être sûr que leur pension ne sera pas réduite d'autant ! Quant aux salariés, le représentant de la CCI, leur a aussi vivement conseillé d'avoir l'autorisation écrite de leur em-



Gros succès de la conférence sur l'auto entreprise, avec une centaine d'auditeurs.

ployeur avant de se lancer. Car entre les contrats qui excluent toute activité en dehors, les risques de travailler dans un secteur concurrentiel...

#### Une activité de complément

Ne sont pas encore concernés par ce statut : les secteurs de la sécurité, du gardiennage, du courtage en assurance et le commerce non sédentaire. Pour Grégoire Eury, l'auto entreprise est « idéale pour une étude de marché en temps réel. Mais si l'entreprise marche bien, ce n'est pas l'outil juridique adapté. Il faut alors changer de statut, ce qui se fait très vite et simplement. Ce statut est un peu la voiture

sans permis du créateur d'entreprise, idéal pour une activité en complément », conclut-il.

Pendant et après la conférence, les partenaires de cette opération (banques, mutuelles, URSSAF, chambre des métiers...) tenaient des stands pour informer les futurs créateurs ou repreneurs de société sur les démarches à effectuer. Un forum organisé dans le cadre de la semaine régionale sur la création, reprise et transmission d'entreprises. Delphine et Virginie, qui comptent ouvrir un cybercafé dans la cité cavalière, en ont profité pour aller de stand en stand. Mais ont zappé la conférence sur le statut d'auto-entrepreneur : elles seront associées.

Corinne SAÏDI-CHABEUR

Initiative en Pays Lunévillois

## Création de la SAS ERLOR

Cette société a été créée en septembre 2009 grâce au dynamisme d'Eric Pora, qui a

voulu se lancer dans le commerce et voler de ses propres ailes, après plus de 25 ans de

représentation dans divers secteurs.

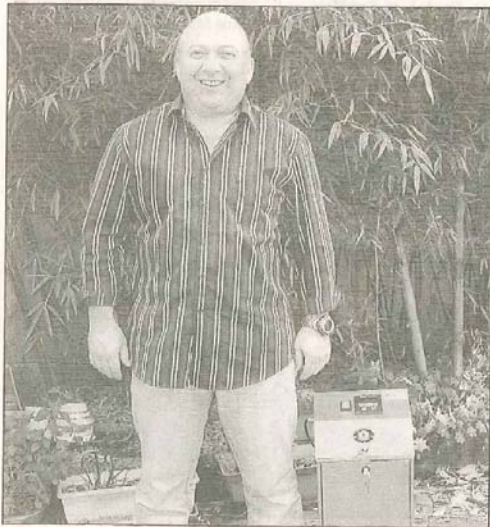
Eric Pora, distributeur de trois appareils aux fonctions différentes, mais tous trois s'inscrivant dans le développement durable, couvre un territoire assez vaste pour le début : Alsace et Lorraine.

Le concepteur de ces appareils, la SARL ENRENA ([www.enrena.com](http://www.enrena.com)) a ses installations en Meuse.

Ces appareils servent surtout à la désinfection par voie aérienne, le nettoyage et la dégradation des graisses alimentaires dans les bacs dégraisseurs et le traitement de l'eau. Leur nom : Multibio, Oxybio et Airdrop.

Ces prestations s'adressent à des établissements publics, privés accueillant du public : cuisines collectives ou traditionnelles, restaurants « fast-food », maison de retraite, laboratoires et cafétérias d'hypermarchés et bien d'autres encore.

Ses bureaux sont situés au 34, Grande Rue.



Eric Pora présente un de ses matériels.

## L'autre bijoutier de Baccarat

Installé depuis deux ans dans la cité du cristal, Henri Hernandez fait face à la crise qui touche aussi la joaillerie de luxe.

L'idée d'un pôle bijou lui plaisait bien, et c'est donc dans la perspective d'un développement rapide de son entreprise, qu'Henri Hernandez a choisi, voici deux ans, de s'implanter à Baccarat. Las, la crise économique éclaircit quelques mois plus tard, tuant dans l'oeuf les collaborations que ce bijoutier joaillier espérait avec les grands noms du luxe. « Les robinets se sont fermés », constate-t-il aujourd'hui. « Depuis septembre 2008, tout s'est arrêté. Heureusement pas avec Baccarat, dont les commandes repré-

sentent 80 % de mon chiffre d'affaires ».

Sauf que dans la tête d'Henri Hernandez, cette activité de sous-traitance pour la célèbre cristallerie ne devait pas représenter un pourcentage aussi élevé. Mais comme les grands noms parisiens restent muets pour l'instant, le chef d'entreprise a dû s'adapter, l'effectif passant de sept personnes à trois.

Dont lui-même, PDG de l'Atelier de fabrication de joaillerie ibérique (AFJI), installé dans des locaux mis à sa disposition par Baccarat SA, rue de la Serre.

En attendant, peut-être, d'emménager dans l'ancienne taillerie, le futur pôle bijou, « si les loyers le permettent ».

Formé à Paris, Henri Hernandez a travaillé pour les grands noms du bijou et de la joaillerie. « J'y ai appris le savoir-faire dans les règles de l'art, un peu sous la forme d'un compagnonnage, puisque j'ai changé plusieurs fois de maisons avant de créer une petite entreprise ». Elle ne résistera malheureusement pas à la crise du Golfe. C'est à ce moment-là, que l'ancien baguiste pour Mauboussin entre chez Van Clef et Arpels, où il est resté une dizaine d'années.

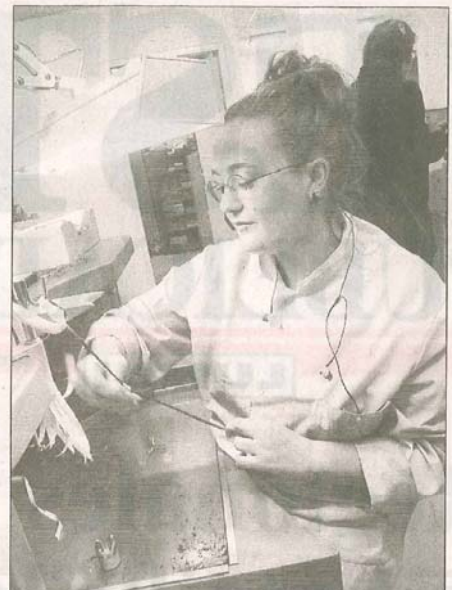
Seul fabricant de bijoux installé à Baccarat, Henri Hernandez dessine les modèles et réalise les prototypes pour les collections de Baccarat. Il ne touche pas le cristal, s'occupant uniquement des montures qu'il doit adapter à la forme et au poids des pendentifs, bagues et autres parures.

### Des prix compétitifs

Des montures en or, principalement, sur lesquelles le bijoutier peut apposer le poinçon bien reconnaissable.

Mais celui qui a réalisé des pièces uniques pour les grands donneurs d'ordre du luxe, pièces nécessitant plusieurs centaines d'heures de travail, garde pour ambition de développer une collection en interne.

Du haut de gamme bien sûr, pour pénétrer le marché des



Les opérations de polissage sont effectuées à la main. Photos Philippe BRIQUELEUR

magasins de luxe, mais « à des prix très compétitifs ». « Nous voudrions aussi réaliser du sur-mesure », ajoute le PDG d'AFJI, désireux de s'adresser directement aux particuliers souhaitant se démarquer des bijoux prêts à porter.

Bref, pas question pour Henri Hernandez de baisser les

bras. Il envisage d'ailleurs de former une main-d'œuvre qualifiée, qui manque actuellement dans le secteur de la bijouterie joaillerie. « Un gros handicap », juge-t-il. Et puis, il faut l'espérer, la crise ne durera pas toujours.

Catherine AMBROSI



Henri Hernandez conçoit des montures pour les bijoux de Baccarat.

### Pôle d'excellence rurale

Le pôle bijou, qui sort doucement de terre à Baccarat, ce sont un peu plus de deux millions d'euros d'investissement pour la restructuration de l'ancienne taillerie de la cristallerie et de la crèche des salariés.

La première offrira vingt-deux cellules aux entreprises travaillant dans le secteur de la bijouterie-joaillerie, désireuses de s'implanter à Baccarat (certaines y sont déjà mais attendent de pouvoir intégrer ces locaux spécialement adaptés). Le second bâtiment est destiné à jouer le rôle de vitrine du pôle bijou grâce, notamment, à l'organisation d'expositions.

Pour finaliser ce pôle, labellisé pôle d'excellence rurale, la communauté de communes du Cristal, qui porte ce projet, a obtenu des fonds de l'Etat, de la Région et du Département de Meurthe-et-Moselle, et bénéficie de participations de fondations (Total et Crédit Agricole). Le pôle bijou deviendra réalité au printemps 2010.

### « Il nous faudrait 130 m<sup>2</sup> »

AFJI a réalisé un chiffre d'affaires de 600.000 € en 2008. La petite entreprise est installée dans 80 m<sup>2</sup>, un peu à l'étroit, dans le bâtiment de l'internet des apprentis de Baccarat. « Il nous faudrait 130 m<sup>2</sup> », estime Henri Hernandez, dont l'équipe travaille avec les outils traditionnels des bijoutiers : perceuse, chalumeau, bouterolles, pinces, forets, lami-

noir, tréfileuse, tour, fraiseuse, presse et soudure laser.

Le polissage s'effectue à la main, l'entreprise disposant d'une imprimante en 3 D pour réaliser des prototypes rapides. Et bien sûr, elle travaille en CAO sur ordinateur.

Outre la fabrication de pièces uniques, AFJI propose une production de petites et moyennes séries.

Henri Hernandez fait partie du club des créateurs du pôle bijou et étudie la possibilité d'intégrer le bâtiment, en cours d'aménagement, destiné à accueillir les fabricants. Mais les prix envisagés pour la location des cellules dans l'ancienne taillerie de Baccarat lui semblent pour l'instant trop élevés.

BLAINVILLE-SUR-L'EAU

# « Leader » présenté aux élus communautaires

En préambule aux aspects actuels liés directement à la vie de la communauté de communes du Val de Meurthe, Julien André, animateur du groupe d'action locale au sein du pays du Lunévillois a présenté avec force et détails le programme européen de « Liaison entre actions de développement de l'économie rurale », dit Leader.

Aidé d'un support visuel, M. André a tout d'abord évoqué le lien entre le pays du Lunévillois et le programme Leader, en faisant un retour sur les années 2000 à 2006, pour aborder ensuite les années 2007 à 2013.

Les opérations menées jusqu'en 2008 ont été axées sur un thème fédérateur lié à l'amélioration de la qualité de vie dans les zones rurales. Une enveloppe de 1.640.000 € de fonds européen y a été consacrée.

Le programme actuel 2007-2013 est orienté vers la mobilité durable des Lunévillois et du Lunévillois intégrée dans les actions de développement rural. C'est le second pilier de la politique agricole commune (PAC) financé par un nouvel outil, le fond européen agricole pour le développement rural, dont l'objectif est d'accompagner les mutations de l'espace rural. Cet ensemble représentant un plan de développement ayant fait l'objet d'une dizaine de fiches actions, pour lesquelles une enveloppe de 1.083.571 € a été attribuée.

Ces fiches sont des documents de communication auprès des porteurs de projet. Il s'agit de faire intégrer des réponses aux problèmes de mobilité et ou d'accessibilité dans l'élaboration des actions culturelles, sportives, ludiques et de formation. C'est dans ces divers registres que les communes peuvent œuvrer afin de répondre aux objectifs visés et obtenir une aide substantielle du fond européen. De nombreux exemples concrets ont ainsi été évoqués à cette occasion, dans la perspective d'un projet de coopération.

Les bénéficiaires de l'aide sont les collectivités territoriales et leurs groupements, syndicat mixte, établissements publics, chambres consulaires, associations, organisations syndicales, organismes de formations.

D'autre part, les élus ont validé la convention avec Eco Systèmes, définissant les modalités de collecte et de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques, Nicolas Frère et D. Billote ont développé le sujet. Un rappel a été fait, relatif à la reprise du matériel HS par les organismes vendeurs, c'est un coût prohibitif pour la CCVM. ADELPHÉ de son côté prend en charge les emballages. L'objectif est de valoriser tout ce qui peut l'être et de réduire l'enfouissement. Une fiche technique informative intitulée « Trier en 4 flux » a été remise aux participants.

Quant à la gestion du personnel, une réflexion est engagée sur les modalités d'organisation du personnel tant technique qu'administratif. Deux organigrammes ont été réalisés, l'un concernant les postes et l'autre marquant les missions dévolues.

Au vu de ces fiches, on constate une interpénétration des missions au sein du personnel technique, ce qui nécessite une certaine polyvalence des postes.

Au cours de cette rencontre, la présidente, Annie Farrudja, a annoncé le départ de Magalie Gardon, qui occupera désormais un poste sur la commune voisine de Damelevières.

Dans les informations diverses, les élus ont donné leur aval pour la contractualisation d'une ligne de trésorerie de 100.000€, le crédit mutuel ayant offert la meilleure offre a été retenu.

Le conseil a approuvé les propositions de la commission « Animation du territoire » comprenant : le renouvellement de l'opération ludobus, l'organisation d'une fête du jeu en fin d'année, et la réalisation de la restitution du programme culturel scolaire du Plain. L'ensemble de ces actions représentant plus de 14.000 €, les subventions afférentes seront sollicitées.

Réunion du bureau le 3 décembre, commission animation du territoire le 16 décembre et conseil communautaire le 17.



## TROIS QUESTIONS À

### Contre la violence

En 1999, l'ONU (Organisation des Nations Unies) proclamait le 25 novembre comme la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Aujourd'hui et demain, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) organise deux journées de formation « violence sexistes et rapports sociaux de sexes » à l'attention des professionnels. Et le nouveau service d'accueil « entre parent/aise » sera inauguré ce soir.



Ginette Simoutre, présidente du CIDFF depuis juillet 2008.

- **Qu'en est-il de la violence à l'égard des femmes dans le Lunévillois ?**

- En 2008, le CIDFF a accueilli 186 personnes venues s'exprimer sur les violences qu'elles avaient vécues. Dans ce chiffre, ne sont pas comptabilisées les femmes venues parler d'un mariage forcé ou d'un viol. Sachant aussi, que toutes ne font pas la démarche par peur de représailles, ou parce qu'elles se disent que cela n'aurait servi à rien ou encore que ce n'est pas grave. Nous avons quand même enregistré quelques hospitalisations et des condamnations d'auteur.

- **Vous réalisez des interventions dans les différents communautés de communes du Lunévillois. Était-ce une première ?**

- Oui, et grâce à l'aide du syndicat mixte du Lunévillois. L'intérêt de ces réunions est de trouver et initier des personnes relais (directeur d'associations, élus...), dans les zones rurales qui pourraient orienter les personnes susceptibles de subir des violences vers des profes-

sionnels compétents et les informer de leurs droits. C'est aussi le but de ces deux jours de formation qui se déroulent au centre Erckmann : prévenir et identifier les violences sexistes et conjugales.

- **Parle-t-on de la violence facilement ?**

- Non. Dans le milieu rural, il y a un déni de la violence, alors qu'il y en a. Les victimes ont un sentiment de honte et ne connaissent pas forcément leurs droits et les démarches à suivre. La violence existe dans tous les milieux sociaux, et elle n'est pas uniquement physique. Elle peut être verbale, psychologique et économique. A travers les quatre pôles du CIDFF (juridique, vie professionnelle, lutte contre les violences sexistes et vie familiale et parenté), des professionnels compétents sont là pour écouter, accompagner, et proposer des solutions.

Recueillis par

Véronique SOREL

● CIDFF : 20, rue Gambetta. Tél. 03.83.74.21.07

BADONVILLER

## Une écoute contre la maltraitance

Les animatrices du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (Cidff de Lunéville) ont réuni plusieurs personnes à l'Espace Mansuy. Elles ont sélectionné des lectures pour nourrir un débat orienté sur le thème des violences sexistes ou sexuelles exercées à l'encontre des femmes.

La souffrance morale ou physique des enfants placés dans un espace familial conflictuel y a justement été associée. Le Cidff se présente comme un réseau national qui, depuis 26 ans, recrute des professionnels afin de mettre en place des lieux d'accueil et de développer l'information aux victimes. Des juristes ont intégré son effectif. L'association propose un pôle d'accès aux droits, des permanences juridiques, un appui social individualisé, un accueil de



L'assistance a témoigné d'une attention égalitaire quant aux droits et devoirs de chacun.

jour et des actions collectives. Dans sa campagne de sensibilisation auprès des collèges, lycées, des forces de l'ordre et des communes rurales, elle affirme l'éthique de sa démarche sociale. « En France, tous les trois jours, une femme meurt sous les coups de son mari

ou de son compagnon. » Violences verbales, physiques ou psychologiques avec chantage financier, hurlements... L'assistance s'est montrée touchée par les lectures mais a réagi de façon moins « sexiste ». Le maire a témoigné qu'en ruralité, les situations diffi-

ciles n'étaient pas moins connues et traitées qu'en milieu urbain.

Les femmes victimes de violences sexistes peuvent s'adresser à l'association et trouver ainsi une écoute pour la maltraitance dont elles et leurs enfants pourraient être victimes, y réaliser leurs démarches, connaître leurs droits et les possibilités offertes en matière d'hébergement d'urgence et autres moyens de conserver le logement familial... Elles seront ensuite dirigées vers les instances légalement attachées aux affaires familiales du département. Une collation a été offerte par la communauté de communes du Badonvillois.

Cidff, 20 rue Gambetta à Lunéville. Accueil le lundi de 13 h 30 à 17 h 30 et du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél. 03.83.74.21.07. Courriel : cidf.lunevillois@wanadoo.fr

# Un parrain pour un job

Depuis deux ans, douze parrains bénévoles accompagnent des jeunes suivis par la Mission locale.

Ils sont dix conseillers à la Mission locale, disponibles pour accueillir les 16-25 ans. Leur but : les aider dans leur parcours personnel pour leurs problèmes de logement, santé, permis de conduire, et les soutenir dans leur insertion professionnelle. Sont concernés, dans ce cas, les jeunes ayant peu ou pas de qualifications ou souhaitant se réorienter. Depuis deux ans, douze parrains, tous bénévoles, ont rejoint l'équipe ponctuellement. Chacun spécialisé dans un domaine lié à ses compétences professionnelles. L'un d'eux, ancien cadre de santé, aide des jeunes à préparer les concours d'entrée dans les écoles, principalement d'aide soignant, un autre participe à l'atelier simulation d'entretien, un troisième est spécialisé dans la logistique.

## Vérifier la capacité à monter le projet

Gilles Marchand, consultant en développement stratégique d'entreprise, épaulé

ainsi Aurélie Jové depuis un an. Avec son Bac S, et CAP broderie en poche, elle avait en tête de créer son entreprise depuis fort longtemps. Alternant petits contrats et congé de maternité depuis sa sortie de Lapie, il y a trois ans, la jeune femme a mûri son projet. Et s'est lancée mi septembre, avec sa société « Au bout des fils » décrochant les retouches de six boutiques de la commune et exposant ses créations en dépôt vente à la boutique Kiss, rue Carnot. « J'ai aussi envoyé des courriers à des grandes sociétés de haute couture pour la broderie », note la jeune maman qui a exercé déjà professionnellement cet art, en sous-traitance à domicile, conciliant ainsi vie de famille et professionnelle, en travaillant chez elle.

C'est aussi à son domicile, qu'elle rencontre son parrain. Mais ces bénévoles peuvent aussi donner rendez-vous à leurs filleuls à la Mission locale, rue Basset, ou dans les locaux prêtés par les mairies de Baccarat



A l'image d'Aurélie, ici en compagnie de son parrain et du référent de la Mission locale, une vingtaine de jeunes bénéficiaires de ce dispositif, un vrai coup de pouce pour l'emploi.

et Blainville-sur-l'Eau, par exemple. Pour Gilles Marchand, son premier objectif est « de bien valider le projet de création d'entreprise et de véri-

fier la capacité du filleul à mener à bien ce projet : il doit avoir l'ambition et les capacités professionnelles. Ce n'est pas la peine de lancer quelqu'un s'il n'arrive pas au bout. » Et d'avertir : « Il faut bien connaître son marché, bien cibler et bien monter sa prospection. L'activité doit être pérenne et doit pouvoir se développer. »

Puis ce parrain, expert en la matière, aide son filleul « à aborder les notions de coût, à se positionner pour ses prix de vente dans un domaine concurrentiel... » A Aurélie Jové, Gilles Mar-

chand conseille maintenant de faire systématiquement des relances téléphoniques, après ses envois de courrier « par dizaine », préconise-t-il. « Elle avance bien, elle a un savoir-faire et peut se positionner sur des niches », insiste-t-il. Sa mission ne s'arrête pas à des conseils techniques, ce que confirme Aurélie Jové : « Je voulais être sûr que mes idées ne soient pas loufoques. Il m'a donné confiance en moi. Et je préférerais partir sur de bonnes bases : je n'ai pas envie de créer ma société pour tout arrêter dans deux mois. »

Corinne SAÏDI-CHABEUR

## Une aide bienvenue

Ils sont douze bénévoles à endosser ce rôle de parrain. Deux nouveaux viennent de les rejoindre. Mais la Mission locale est toujours à la recherche de parrains supplémentaires, quel que soit leur domaine profes-

sionnel. Même si la demande est forte dans les milieux de la santé, l'hôtellerie-restauration et le BTP. « Pour un jeune en recherche d'emploi, il va apporter des conseils par rapport à son expérience et son réseau »,

explique Loïc Villegas, conseiller à la Mission locale et référent du dispositif parrainage depuis un an. Contact : Loïc Villegas, Mission locale du Lunévillois, 12 rue René-Basset, Lunéville, tel : 03.83.74.04.53.

# Communautés de Communes du Pays du Lunévillois

CC du Cristal

## Le bijou protecteur de l'enfant

Au fil des mois, les « Jeudis à Baccarat » sont devenus des moments de rendez-vous incontournables dans le domaine culturel. Pour témoignage, la dernière conférence donnée par Bernadette Moussy, historienne de la « Petite Enfance », enseignante en pédagogie et sciences de l'éducation, et Agnès Lepage-Champion, éducatrice de jeunes enfants, diplômée d'un master des Sciences de l'Éducation, intervenantes sur le thème « bijou et enfance ». Salle de la République, l'assistance a ainsi rapproché l'enfant et le bijou à travers l'adulte qui l'offre souvent pour une naissance ou lors d'un grand événement tel que le baptême ou la communion, l'insérant ainsi dans une communauté religieuse. Il peut avoir une dimension identitaire aussi avec, par exemple, une gourmette gravée à son nom ou son prénom. L'appartenance et la dimension conjuratoire ont été abordées, notamment au vu des pièces



L'assistance très attentive aux propos de la conférencière Bernadette Moussy.

présentées à travers l'exposition organisée dans le cadre de « Bijou d'Enfance » où le public découvrirait l'exemple de la « boule » utilisée pour enfermer des cauchemars et la « coccinelle » présente pour les manger. Enfin, des écrits ont servi de témoignages à la préciosité, celle du bijou assimilée à celle de l'enfant, difficilement dissociables, imposant parfois une certaine for-

me d'offrande issue de la pensée de l'adulte, bien souvent désir de plaire plus aux parents qu'aux enfants. Quant à l'exposition proposée par le Pôle Bijou, thème et support de cette soirée débat, elle prendra fin samedi avec la remise des prix aux lauréats choisis parmi les 39 jeunes créateurs internationaux ayant participé à ce premier concours du Pôle Bijou.

● Le prochain « Jeudi à Baccarat » invitera Yann Grienberger, directeur du Centre International d'Art Verrier (CIAV) de Meisenthal à venir présenter « les boules de Noël de Meisenthal et chronique d'un itinéraire hors du commun » le 17 décembre à 20 h, salle de la République à l'hôtel de ville.

## SAINT-CLÉMENT

## Trier, c'est facile

Dès le 4 janvier, la collecte des ordures ménagères change de jour et de look, c'est l'information essentielle donnée par Jean-Claude Forget, responsable du service propreté à la CCL. Il est chargé de la communication et de l'information auprès de la population saint-clémentaise et laronnoise lors de ses permanences en mairie durant la semaine.

« Ce sera désormais le mardi à la place du mercredi », précise-t-il devant les habitants venus s'informer. « Le tri sélectif se fera au porte à porte, les bacs de plastique jaune permettront de déposer cartons, plastiques, boîtes de conserves notamment. Les sacs plastiques transparents complètent les caisses si besoin. Pour les journaux et la verre, les bennes de différents quartiers continuent à les recevoir. Les autres déchets doivent être mis dans la poubelle à



Le public s'informe avant de trier, c'est une démarche citoyenne.

roulettes », souligne le technicien.

A ses côtés, Gérard Thouvenin, maire de Thiébauménil et vice-président au service « déchets », complète : « Le ramassage se fait par un camion bi compartimenté et lorsqu'il y a un doute sur le tri, la CCL est à la disposi-

tion de l'habitant pour le guider. Une brochure explicative est remise à chaque citoyen pour l'aider dans sa démarche. Il faut savoir que, par exemple, par l'effort général de tous, et depuis son installation récente, la benne « végétaux » a récupéré 7 tonnes par mois

de déchets des jardins et pelouses, pour les deux communes. Les habitants sont très réceptifs et ont compris que le tri est nécessaire.»

Une cinquantaine de personnes se sont déplacées en mairie pour entendre les bons conseils, Jean-Claude Forget soulignant que lors de sa rencontre avec les personnes de la résidence de l'Âge d'Or, il a été surpris de constater que cette tranche de la population est très encline au tri sélectif et de féliciter cet acte citoyen.

Autre information d'importance, la déchetterie de Bénaménil ouvrira ses portes le 3 janvier. Les habitants des deux communes auront donc possibilité de choisir entre celle de Lunéville et celle-ci plus proche de leur domicile.

Un constat encourageant. Même si certains sont encore récalcitrants, le tri prend doucement sa place dans les esprits, un phénomène actuel, comme l'économie d'énergie ou de l'eau.

## Ils font bouger le Lunévillois : aperçu des initiatives

Article Est Républicain 28/11/09

## ÉCONOMIE

## Les aides de la Région

Parmi les dossiers présentés lors de la commission permanente du mois d'octobre, plusieurs dossiers concernant l'agglomération de Lunéville.

● Développement local et vie associative :

- La communauté de communes du Cristal, à Baccarat, a perçu une aide de 180.544 € pour la construction d'une traversée piétonne à Baccarat.

- La mairie de Baccarat a perçu une aide de 150.000 € pour la réhabilitation et l'extension des vestiaires du stade Paul-Michaut à Baccarat.

- La communauté de communes du pays de la Haute Vezouze a perçu une aide de 6.337 € pour l'étude stratégique pour la mise en place d'un accueil périscolaire intercommunal.

- L'institut de beauté et salon de coiffure Zen, à Mont-sur-Meurthe, a perçu une aide de 1.714 € pour des travaux d'aménagement.

● TPE :

- L'entreprise Éric Colle, spécialisée dans le dépannage informatique, située à Autrepierre, a perçu une aide de 2.000 € pour la création de son entreprise générant un emploi.

- La Région a versé une aide de 4.000 € pour la création de l'entreprise de Sylviane Bittard, restauration traditionnelle, à Pierre-Percée, générant deux emplois.

● Développement des entreprises et du commerce extérieur :

- La Région a versé une aide de 210.000 € à Lorraine Cosmétique, entreprise située à Lunéville, pour son programme de modernisation industrielle. Lorraine Cosmétique emploie 61 personnes et réalise 38 % de son chiffre d'affaires à l'export. Son dirigeant envisage l'acquisition en propriété et crédit-bail de matériel de production performant, dans le cadre d'un programme prévoyant la création de 31 emplois à fin décembre 2011.

- La société ICAR, spécialisée dans la recherche et développement de matériaux réfractaires, à Moncel-les-Lunéville, a perçu une aide de la Région de 10.630 € pour son entrée sur le marché allemand. Le soutien de l'entreprise est de s'installer dans la durée sur ce marché et de devenir un interlocuteur privilégié des sociétés et grands groupes industriels allemands.

Article Est Républicain 01/12/09

## Label



Pascal Thomas (à dte) a remis le certificat à Valérie Goetz, directrice des services et à Jacques Lamblin.

« Se lancer dans une démarche de certification n'est pas une décision que l'on prend à la légère », précisait Pascal Thomas, délégué régional de l'Afnor (Association française de normalisation). Un défi, initié par Valérie Goetz, directrice générale des services de la mairie, que le personnel d'accueil de la mairie et du CCAS a brillamment relevé. Et qui s'est soldé par l'attribution du certificat « Label Marianne ». Si la sous-préfecture de Lunéville avait décroché ce label il y a dix-huit mois, la ville de Lunéville est la première collectivité du grand Est à obtenir cette certification. Qui ne se distribue pas comme des petits pains. A l'inverse, elle résulte d'un travail collectif de tous les personnels concernés qui s'en-

gagent à respecter les différents points du référentiel Marianne. L'engagement qualité porte, dans le cas présent, sur l'adaptation des horaires, l'écoute, l'accueil, la garantie des délais, la clarté des informations. L'audit qui suit, réalisé par l'Afnor, détermine si oui ou non, l'ensemble des engagements a été respecté. La ville et le CCAS ont rempli leur mission avec sérieux et application. Un succès collectif qui a été mis en exergue hier à la mairie avec la remise de la fameuse certification. Pour autant, ce n'est pas une fin en soi, dans la mesure où dans dix-huit mois, il s'agira d'obtenir la confirmation.

Pas de souci, personne ne veut perdre le bénéfice de cette reconnaissance.

C.I.G.

## Pour un label « Villes et métiers d'art »

Placée sous la présidence conjointe de Josette Renaux, maire de Baccarat et présidente de la communauté de communes du Cristal, souhaitant ardemment mettre le nom de la ville en adéquation avec celui de la marque « Baccarat », et de Nicole Dutruc, déléguée générale de l'association VMA (Villes et métiers d'art), la réunion, qui s'est tenue hier matin en mairie en présence de nombreux élus et partenaires divers de toute la région, était destinée à ébaucher un projet fédérateur des cités lorraines labellisées « ville et métiers d'art ».

Chacune des communes conviées, par le biais d'un représentant, a fait valoir ses atouts afin que puisse, dans un avenir proche, se réaliser un « véritable circuit touristique qui relierait chacune d'elles tout en mettant en valeur les richesses originelles des localités concernées ».

Tour à tour, Conflans-en-Jarnisy, Deneuvre, Épinal, Liffol-le-Grand, Lunéville, Mirecourt, Nancy, Neufchâteau, Niderwiller, Portieux, Vannes-le-Châtel et Bacca-



Les représentants des villes invitées souhaitent ardemment une mutualisation.

rat ont témoigné d'une réelle volonté d'aboutir à promouvoir leur savoir faire dans les domaines multiples que sont l'ébénisterie, le verre et le cristal, la lutherie... C'est par l'historique du label « ville et métiers d'art », puis par la présentation du Pôle bijou, projet porté par la CCC, qu'a débuté cette assemblée, dont Josette Renaux a souhaité un aboutissement porteur de retombées touristiques. Une finalisation qui s'avère vitale en

ces temps de crise, rappelait Nicole Dutruc. Claudine Claudot, de Neufchâteau, une des plus anciennes villes de Lorraine, séduite par les partenariats envisagés, précisait que plus qu'un vœu, c'était une prière qu'elle faisait, ajoutant toutefois qu'il ne s'agissait que d'« un commencement et non d'un aboutissement ».

Du sanctuaire d'Hercule à Deneuvre à la Maison de Jeanne d'Arc à Domrémy,

en passant par le cirque de Grand, le Village du Livre, le château de Lunéville, les sites nancéiens, pour ne citer que les plus proches de la cité du Cristal, tous les partenaires ont reconnu la richesse artistique, culturelle et économique, qu'ils se doivent de mettre valeur en se mobilisant à travers le label « Villes et métiers d'art », qui saurait leur apporter, grâce à l'élaboration de circuits touristiques, une nouvelle crédibilité et attractivité.

Article Est Républicain 02/12/09

### Tout savoir sur la ville



Sortie du livre « Blâmont et le Blâmontois ».

Une réception a été organisée pour la présentation au public du livre « Blâmont et le Blâmontois », à l'initiative, entre autres, de plusieurs universitaires de l'université Nancy 2. Édité à seulement 500 exemplaires, l'ouvrage richement illustré relate et témoigne de la vie de la cité de l'époque du Moyen-Âge au XX<sup>e</sup> siècle. Cette manifestation officielle avait pour invité d'honneur Monique Roch, maire de la ville, et Claude Boura, conseiller général. Étaient présents tous les auteurs ayant permis la réalisation de ce document d'histoire très complet : Fabienne Henryot, Roger Cor-

nibé, Romain Sertelet, René Thomas, Cédric Andriot, Jimmy Coster, Philippe Masson. Tous ont remercié sincèrement l'investissement des acteurs locaux et régionaux, grâce à qui ce projet a vu le jour : le conseil général pour son soutien, la municipalité de Blâmont pour son accueil lors des 3<sup>e</sup> journées d'études Meurthe-et-Mosellane, en octobre 2008. Et c'est dans une ambiance chaleureuse que les échanges ont eu lieu, échanges constructifs et passionnants entre l'assemblée et les organisateurs. Le livre, édité par les éditions Gérard Louis, est disponible à la vente.

Article Est Républicain 03/12/09

### Deuxième chance

Ils ont quitté le système scolaire sans aucun diplôme ni qualification en poche. Mais tout n'est pas perdu pour eux. Dès janvier, l'école de la deuxième chance, un dispositif européen lancé en 1995, ouvrira ses portes dans la cité cavalière. Ce qui en fera le 3<sup>e</sup> établissement de ce genre dans le département (il en existe un à Nancy et un à Longwy) sur une quarantaine en France. Là, ils trouveront des cours et des ateliers pour remettre le pied à l'étrier. Le groupe CCI formation 54, basé à Laxou, recrute actuellement le responsable de ce pôle, une secrétaire et des

formateurs dans tous les domaines (sciences, mathématiques, français, sciences et vie professionnelle, arts plastiques...). Et c'est dans les anciens locaux de la CCI formation, rue du Chinois, mis à disposition par la mairie, qu'encadrants et jeunes se retrouveront pour une aventure, qui durera de six mois à un an et demi selon les besoins de ces candidats âgés de 16 à 25 ans (voir plus pour les bénéficiaires du RSA). En moyenne, 64% des jeunes passés par ce dispositif trouvent un emploi ou intègrent une formation.

C. S.-C.

Article Est Républicain 02/12/09

### Merci !



Artistes et bénévoles étaient réunis à l'Écureuil pour partager le pot de l'amitié, lundi soir.

Avec 5.000 visiteurs contre 3.500 lors de la précédente édition, le quatrième festival européen « Arts et Intégration » a tenu plus que ses promesses, début juin à Erckmann. C'est pour remercier tous ceux qui ont œuvré au succès de cette manifestation, que le comité d'organisation avait convié, lundi soir à l'Écureuil, bénévoles et artistes pour un pot accompagné d'un diaporama évocateur des meilleures séquences du festival. Les accueillant en même temps que le maire, Jac-

ques Lambin, le directeur du CAPs de Rosières-aux-Salines, Denis Burel, a rappelé quelques chiffres : 27 spectacles ont été présentés et 260 œuvres exposées par 460 artistes venus de différentes régions de France et de la République tchèque. Et 70 bénévoles ont permis que ces enfants, adolescents et adultes souffrant de handicaps psychiques, intellectuel ou moteur puissent témoigner de « talents différents pour des émotions partagées ».

C.A.

Revue de presse disponible sur le site internet  
[www.pays-lunevillois.com](http://www.pays-lunevillois.com)

(Inscrivez-vous à la Newsletter pour recevoir les informations du Territoire régulièrement sur votre mail)

**Prochaine revue de presse disponible le  
Mercredi 23 décembre**